

Compte-rendu du conseil municipal du lundi 6 mai 2019

Présents : Claude MERCIER, Julien CARNOT, Jacques-Hervé RIFFAUD, Dominique GRENARD, Joël VUAILLAT, Michelle PLOCKI, Régine PONCET, Marie-Anne LE METAYER, Benjamin SEVESSAND.

Secrétaire de séance : Régine PONCET

2 points sont rajoutés à l'ordre du jour :

-travaux de rénovation de l'appartement 02 du bâtiment La Fruitière en chantier participatif.

- restructuration du conseil municipal suite à la démission de Jean-Yves COMBY.

Point N°1 : Approbation du CR du conseil municipal du 8 avril 2019.

Point 5 : écrire « en tous points identiques au compte administratif, il est présenté par le maire ».

Changer vote des taxes par vote des taux.

Préciser la délibération pour une baisse de 1%, pour un maintien et pour une hausse de 1%.

Compléter vote du budget primitif 2019 par :

Débat :

Question au 31/12/2017 la commune avait un encours de dette de 1 062 637,68€ et une capacité de désendettement de 14, 1 années. Quelle est la situation au 31/12/2018 ?

Réponse : L'encours de la dette était de 975 781,51€.

Pour un élu cette situation reste très fragile et soumise au risque de retournement de conjoncture nationale (économique) ou locale (aléas climatiques ou autres). Nous avons à être plus sélectifs et mieux planifier nos investissements dans le temps.

Pour une élue, le niveau d'endettement traduit le dynamisme de la commune.

Compte-tenu de ces modifications le CR du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

Point N°2 : rénovation en chantier participatif du logement 02 de la Fruitière.

A l'issue du dernier conseil municipal, Benjamin SEVESSAND a réfléchi à la problématique de l'état de ce logement. Il expose une proposition de réfection en chantier participatif.

Les objectifs sont ceux d'un appartement d'une surface de 52,5 mètres carrés très basse consommation, avec 2 chambres séparées, pour un jeune couple, rendu attractif à la location et moderne, plus lumineux, équipé d'une cuisine et de placards, d'une salle de bain-WC fonctionnelle.

Le coût du projet se déroulant sur 2019/2020 est estimé à 22 800€ TTC.

Le dossier complet de ce projet est consultable en mairie et sur le site de la commune.

Le projet est soumis au vote : 8 pour et 1 abstention.

Point N°3 : restructuration du conseil municipal suite à la démission de Jean-Yves COMBY.

La démission de Jean-Yves COMBY est acceptée par M. Le Préfet le 3 mai 2019.

Il est 3 solutions pour réorganiser le conseil municipal :

1 a) le deuxième et le troisième adjoint gagnent automatiquement un rang et il est procédé à l'élection d'un 3^{ème} adjoint.

1 b) Les 2^{ème} et 3^{ème} adjoints conservent leur rang et un 1^{er} adjoint est élu par le conseil municipal.

2) ne pas pourvoir à la vacance du poste, dans ce cas le 2^{ème} et le 3^{ème} adjoint gagne un rang et le poste de 3^{ème} adjoint laissé vacant sera supprimé.

Les 3 propositions sont mises au vote, la proposition 1a) est adoptée à l'unanimité des votants : 9 pour.

Joël VUAILLAT devient 1^{er} adjoint, Michelle PLOCKI devient 2^{ème} adjointe.

Election d'un 3^{ème} adjoint

Benjamin SEVESSAND est candidat au poste de 3^{ème} adjoint.

Joël VUAILLAT est désigné secrétaire de séance, Michelle PLOCKI et Dominique GRENARD assesseurs.

A l'issue du vote à bulletins secrets, Benjamin SEVESSAND est élu 3^{ème} adjoint dès le 1^{er} tour de scrutin, à la majorité absolue avec 8 voix pour et 1 vote blanc.

Indemnités : Il convient de revoir le régime indemnitaire des trois adjoints qui percevront 6,60% de l'indice de référence soit la somme mensuelle de 256,70 € brut, qui sera versée tous les trois mois (770,10 € brut).

Ce régime indemnitaire est approuvé par 6 voix pour et 3 abstentions.

Remplacement de Jean-Yves COMBY au sein des commissions externes :

Michelle PLOCKI devient suppléante à la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude : 8 voix pour 1 abstention.

Benjamin SEVESSAND devient titulaire au sein du SIVOS La Pesse/Les Bouchoux et Régine PONCET suppléante. 9 voix pour.

Marie-Anne LE METAYER devient titulaire au syndicat des eaux et Julien CARNOT suppléant : 9 voix pour.

Parc Naturel Régional du Haut-Jura. Claude MERCIER devient titulaire et Jacques-Hervé RIFFAUD suppléant. 9 voix pour.

Association des Amis de la Borne au Lion et du Crêt de Chalam: Dominique GRENARD devient titulaire et Claude MERCIER suppléant : 9 voix pour.

Marie-Anne LE METAYER devient titulaire à l'association des communes forestières (COFOR) et Dominique GRENARD suppléant. 9 voix pour.

Remplacement de Jean-Yves COMBY au sein des commissions internes :

Commission finances : Benjamin SEVESSAND intègre cette commission.

Commission appel d'offres : Michelle PLOCKI devient suppléante. 9 voix pour.

Comité consultatif tourisme activités économiques : Jean-Yves COMBY n'est pas remplacé.

Comité consultatif forêt-agriculture environnement : Julien CARNOT intègre ce comité.

Point N°4 : Destination des coupes 2019.

Il est proposé que les résineux des parcelles 12 et 15 ainsi que les chablis soient vendus en bloc et sur pied et que les produits de faible valeur soient vendus de gré à gré selon les procédures de l'ONF en vigueur.

La proposition est validée à l'unanimité des votants.

Un courrier de l'ONF nous informe qu'il a besoin du soutien des communes. Une délibération est prise à l'unanimité par le conseil municipal pour exprimer son soutien aux agents de l'ONF, pour le maintien des postes et des compétences de cet organisme très important pour la gestion de la forêt communale.

Point N°5 : Transfert compétences eau et assainissement à la communauté de communes Haut Jura Saint Claude.

Le maire expose la situation : la CCHJSC n'est pas prête à assumer ce transfert de compétences au 1/01/20. Elle a lancé une étude pour mieux connaître les réseaux et les situations existantes. Il est donc demandé, même si le bon niveau pour exercer ces compétences est celui de la CCHJSC, de refuser le transfert à la date du 1/01/20. La CCHJSC pourra accepter ce transfert lorsqu'elle sera prête. La date butoir est fixée au 01/01/2026.

Un conseiller estime regrettable de refuser ce transfert.

La proposition de refus de transfert est acceptée : 5 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre.

Point N°6 : attribution d'une alvéole des anciens garages communaux à M. BROQUEDIS.

Il est proposé de lui louer l'alvéole n°5 avec un loyer de 30€ mensuel, sous réserve qu'il fournisse, en raison de son activité de forgeron, une attestation d'assurance adéquate. Le bail

stipulera que tous travaux d'aménagements seront soumis à l'approbation du conseil municipal.

Le délai de préavis pour reprise de possession des lieux par la commune sera porté à 6 mois.

La possibilité d'une dalle élastomère sur laquelle reposera le pilon de la forge sera discutée avec M. BROQUEDIS.

Un conseiller fait remarquer qu'en raison de l'avenir incertain de ces locaux une telle installation n'est pas souhaitable.

Le conseil municipal autorise le maire à signer le bail avec M. BROQUEDIS par 8 voix pour et 1 contre.

Point N°7 : Adhésion enfants primaire et secondaire au point lecture.

Le point lecture de La Pesse, antenne de la médiathèque de Saint Claude, ouvrira le 8 juin aux Alvéoles. Il est proposé que la commune de la Pesse prenne en charge l'adhésion annuelle (2€/enfant) pour les enfants du primaire et du secondaire.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Point N°8 : extinction de l'éclairage public.

Il est proposé d'augmenter la durée d'extinction de l'éclairage public actuellement éteint de 23h30 à 5h30 en avançant l'heure d'extinction à 23h et en retardant l'allumage à 6h30.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Point N°9 : bilans déneigement 2018/2019.

2 dates sont retenues :

La commission STU rencontrera les prestataires vendredi 17 mai à 18h.

Une réunion publique ayant pour but de faire le point avec les usagers se tiendra vendredi 31 mai à 18h à la salle communale.

Point N° 10 : Elections européennes.

Elles auront lieu dimanche 26 mai 2019. Le bureau sera ouvert de 8h à 18h. Le dépouillement suivra. Le conseil municipal remercie les citoyens qui l'aideront à tenir le bureau de vote.

Point N° 11 : Journée citoyenne.

Elle aura lieu samedi 25 mai de 9h à 12h. Les participants seront accueillis à Alvéoles à 8h30. Ils pourront apporter gants, pelles et outils.

Le verre de l'amitié sera offert à l'issue de cette matinée dans la salle du conseil.

Questions diverses :

- Claude MERCIER et Benjamin SEVESSAND rencontreront Maïa RABINOWITZ (programmiste) et Laure CHERVET (directrice générale des services de la CCHJSC) pour le lancement de l'étude sur le bâtiment Relais des Skieurs.
- SIVOS : l'étude pour la restructuration de l'offre scolaire sur le territoire est lancée. Des visites des écoles sont prévues ainsi que des recueils de données. Le dispositif d'accueil des élèves de moins de 3 ans est actuellement évalué par l'Education Nationale.
- Agglo Pays de Gex : notre commune limitrophe de l'agglo est destinataire du projet de PLUIh et de la révision du schéma de cohérence territoriale de l'agglo Pays de GEX. La commune a 3 mois pour donner un avis. Claude MERCIER indique que les documents très complets sont intéressants car ils montrent comment une collectivité peut répondre à ses problématiques. Les conseillers municipaux intéressés peuvent consulter ces documents.
- Alvéoles : Dominique GRECARD délégué de la commune auprès de la SCIC indique qu'Alvéoles paiera en direct le gaz et que la commune devra se faire rembourser une facture de 957,40€ qui a été réglée 2 fois. Il conviendra de réaliser des travaux d'identification des circuits de gaz et de préparer la visite de sécurité prévue en décembre 2019. Le projet d'un nouveau chauffage à bois est ajourné en raison du lancement de l'étude du bâtiment RDS. La SCIC cherche à embaucher un(e) 3^{ème} salarié(e).
- Copropriété : Les travaux d'étanchéité de la terrasse du centre commercial ont été réalisés. Ils se sont terminés début mai. Les assureurs s'occupent du dossier des dégâts des eaux chez Yves GAPIN.
- Marie-Anne LE METAYER demande si le projet d'achat des terrains situés derrière le Relais des skieurs avance. Pour l'instant, l'estimation travaillée par le comité forêt-agriculture-environnement est attendu. Ce projet sera présenté en conseil municipal en temps voulu.

Courriers divers :

La remise des récompenses pour le fleurissement des communes aura lieu samedi 11 mai à 10h au Conseil Départemental du Jura. Régine PONCET représentera la commune.

Réunion sur les risques juridiques mesurant la responsabilité des communes sur les activités de randonnées. Elle aura lieu le 13 mai à 14h30 à la maison du Parc à Lajoux. Joël VUAILLAT représentera la commune.

Le maire est invité à l'assemblée générale du GET lundi 13 mai à 9h à la salle communale. Benjamin SEVESSAND représentera la commune.

Une après-midi portes ouvertes aura lieu samedi 18 mai à 14h30 à la caserne des pompiers du CIS des couloirs.

La nuit européenne des musées aura lieu samedi 18 mai. Le musée de l'Abbaye à Saint Claude et l'atelier des savoir-faire à Ravilloles seront ouverts jusqu'à minuit.

Une animation de rue (gratuite pour tous) aura lieu mercredi 22 mai à partir de 14h sur le parking derrière le centre commercial. Un affichage est prévu.

Le tirage au sort des jurys d'assises 2020 aura lieu mardi 4 juin à 18h30 à Saint Lupicin.

Jacques-Hervé RIFFAUD, référent ambroisie indique qu'une formation est proposée mercredi 26 juin au CARCOM à Lons Le Saunier.

Fin de la séance à 22h17.

Prochain conseil municipal mardi 11 juin à 19h en mairie.

NON APPROUVÉ